



NATIONS
UNIES

EP

UNEP/MED WG.595/2



Plan d'action pour
la Méditerranée
**Convention de
Barcelone**

02 septembre 2024
Français
Original : anglais

11ème réunion du Groupe de coordination de l'approche écosystémique

Vidéoconférence, 2 octobre 2024

Point 2 de l'ordre du jour : Organisation des travaux

Ordre du jour provisoire annotée

Pour des raisons environnementales et d'économie, ce document est imprimé en nombre limité. Les délégués sont priés d'apporter leurs exemplaires aux réunions et de s'abstenir d'en demander d'autres.

PNUE/PAM
Athènes, 2024

Ordre du jour provisoire annotée

Introduction

1. Conformément au Programme de travail PNUE/PAM 2024-2025 (Décision IG.26/14) et au « Rapport 2023 sur la qualité de la Méditerranée et t renouvellement de la politique de l'approche écosystémique en Méditerranée » (Décision IG.26/3), adoptés par la 23e réunion ordinaire des Parties contractantes à la Convention de Barcelone et à ses Protocoles, Portoroz, Slovénie, 5-8 décembre 2023, le Secrétariat organise la 11e réunion du Groupe de coordination de l'approche écosystémique, qui se tiendra en ligne, le 2 octobre 2024.
2. Les principaux objectifs de la réunion sont d'examiner :
 - a) Le résumé à l'intention des décideurs politiques du rapport 2023 sur la qualité de la Méditerranée (2023 MED QSR) ;
 - b) Les principaux éléments proposés pour une feuille de route révisée de l'approche écosystémique et son calendrier ;
 - c) Les principaux éléments proposés pour un programme intégré de suivi et d'évaluation (IMAP) révisé ;
 - d) Le mandat des CORMON, du CORESA et des groupes de travail en ligne, y compris le flux d'interaction entre les organes directeurs de l'approche écosystémique et du PAM.
3. Les annotations suivantes à l'ordre du jour provisoire ont été préparées par le Secrétariat pour aider la Réunion dans ses délibérations.

Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la réunion

4. La réunion sera ouverte à 10h00 le mercredi 2 octobre 2024 par Mme Tatjana Hema, Coordinatrice, PNUE/PAM-Convention de Barcelone.

Point 2 de l'ordre du jour : Questions organisationnelles

Documents de travail	UNEP/MED WG.595/1 UNEP/MED WG.595/2
Document d'information	UNEP/MED WG.595/Inf.1/Rev.1

- 2.1. *Règlement intérieur de la réunion du Groupe de coordination de l'approche écosystémique*
 5. Le règlement intérieur des réunions et conférences des Parties contractantes à la Convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et à ses Protocoles s'applique mutatis mutandis à cette présent réunion (UNEP/IG.43/6, Annexe XI).
- 2.2. *Élection des membres du bureau*
 6. Sous réserve de l'article 20 du règlement intérieur mentionné au paragraphe 2(a), la réunion élira un président, trois vice-présidents et un rapporteur parmi les représentants des Parties contractantes.
- 2.3. *Adoption de l'ordre du jour provisoire*
 7. Sous réserve de l'article 14 du règlement intérieur mentionné au paragraphe 2(a), le projet d'ordre du jour figurant dans le document UNEP/MED WG.595/1 et annoté dans le présent document sera examiné et proposé pour adoption par la Réunion, y compris le projet de calendrier figurant dans le présent document.

2.4. Organisation des travaux

8. Les discussions se dérouleront en séance plénière, sous réserve d'une décision de la Réunion lors de l'adoption de l'ordre du jour provisoire

9. Une interprétation simultanée en anglais et en français sera assurée pendant la réunion. Les documents de travail seront en anglais et en français.

10. Les sessions sont prévues de 10h00 à 12h00, de 13h00 à 15h00 et de 15h30 à 17h30. Il est prévu que la réunion aborde tous les points de l'ordre du jour. Il est envisagé de clôturer la réunion à 17h30 le 2 octobre 2024, après avoir adopté ses conclusions et recommandations.

Point 3 de l'ordre du jour : Résumé à l'intention des décideurs politiques du rapport 2023 sur de la qualité de la Méditerranée

Documents de travail	UNEP/MED WG.595/3
-----------------------------	-------------------

11. Dans le cadre de ce point de l'ordre du jour, le Secrétariat présentera le « Résumé à l'intention des décideurs politiques du rapport 2023 sur la qualité de la Méditerranée » (UNEP/MED WG.595/3)

12. Le Résumé à l'intention des décideurs politiques du rapport 2023 sur de la qualité de la Méditerranée a été mandaté par la COP23 (Décision IG. 26/3), pour servir de produit de communication du QSR MED 2023 prévu dans le cadre du Programme de travail 2024-2025 du PNUE/PAM (Décision IG.26/14)

13. A cet fin, le Secrétariat a mis en place un groupe de travail dédié, composé de Parties contractantes, à savoir la Croatie, l'Egypte, la France, Israël, l'Italie et la Turquie.

14. La Réunion est prévu d'examiner et approuver, le cas échéant, le résumé à l'intention des décideurs politiques du QSR MED 2023.

Point 4 de l'ordre du jour : Politique de l'approche écosystémique en Méditerranée : Principales orientations, éléments et calendrier

Documents de Travail	UNEP/MED WG.595/4 UNEP/MED WG.595/6
Document Information	UNEP/MED WG.595/Inf.3

15. Sous ce point de l'ordre du jour, le Secrétariat présentera les documents « Feuille de route révisée de l'approche écosystémique : éléments principaux ; processus et calendrier » (UNEP/MED WG.595/4) et « Termes de référence des CORMON, CORESA et groupes de travail en ligne et flux d'interaction entre les organes directeurs de l'approche écosystémique et du PAM » (UNEP/MED WG.595/6). Ce dernier a été soumis à la COP 23 et a été prise en compte dans le cadre de la décision IG.26/3 (Annexe IV).

16. La Réunion est prévu de :

- a) examiner les éléments préliminaires de la feuille de route révisée de l'approche écosystémique et fournir au Secrétariat des observations et des orientations pertinentes sur la voie à suivre ;
- b) approuver, le cas échéant, le mandat et le flux d'interactions entre les organes directeurs de l'approche écosystémique et du PAM.

Point 5 de l'ordre du jour : Améliorer la mise en œuvre du programme intégré de surveillance et d'évaluation de la mer et du littoral méditerranéens

Documents de Travail	UNEP/MED WG.595/5
Document Information	UNEP/MED WG.595/Inf.4

17. Le Secrétariat présentera le « Programme de surveillance et d'évaluation intégré révisé : éléments principaux et schéma » (UNEP/MED WG.595/5), appuyé par le document d'information UNEP/MED WG.595/Inf.4 (Programme révisé de surveillance et d'évaluation intégrées de la mer et du littoral méditerranéens et critères d'évaluation connexes), fournissant les premiers éléments et propositions pour la mise à jour de l'IMAP, y compris un schéma révisé.

18. La Réunion est prévu d'examiner les éléments préliminaires de l'IMAP révisé et fournir des commentaires et des conseils pertinents au Secrétariat sur la voie à suivre.

Point 6 de l'ordre du jour : Questions diverses

19. Sous ce point de l'ordre du jour, la Réunion sera invitée à soulever et à discuter d'autres questions qui pourraient nécessiter une attention, comme convenu lors de l'adoption de l'ordre du jour.

Point 7 de l'ordre du jour : Conclusions et Recommandations

20. Sous ce point de l'ordre du jour, et sur la base des éléments identifiés dans les points précédents de l'ordre du jour, la réunion examinera et adoptera le projet de conclusions et de recommandations qui résultera des discussions, tel qu'il a été préparé par le rapporteur.

Point 8 de l'ordre du jour : Clôture de la réunion

21. Il est prévu que le président clôture la réunion le mercredi 02 octobre 2024 à 17h30.

Calendrier proposé

Mercredi 2 octobre 2024		
Heure	Point de l'ordre du jour	Documents associés
09:45 – 10:00	Inscription	
10:00 – 10:15	Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion	
10:15 – 10:30	Point 2 de l'ordre du jour : Questions organisationnelles	UNEP/MED WG.595/1 UNEP/MED WG.595/2 UNEP/MED WG.595/Inf.1/Rev.1
10:30 – 12:00	Point 3 de l'ordre du jour : Résumé à l'intention des décideurs politiques du rapport 2023 sur de la qualité de la Méditerranée	UNEP/MED WG.595/3
12:00 - 13:00	<i>Pause</i>	
13:00 – 14:30	Point 4 de l'ordre du jour : Politique de l'approche écosystémique en Méditerranée : Principales orientations, éléments et calendrier	UNEP/MED WG.595/4 UNEP/MED WG.595/6 UNEP/MED WG.595/Inf.3
14:30 – 15:00	Point 5 de l'ordre du jour : Améliorer la mise en œuvre du programme intégré de surveillance et d'évaluation de la mer et du littoral méditerranéens	UNEP/MED WG.595/5 UNEP/MED WG.595/Inf.4
15:00 - 15:30	<i>Pause</i>	
15:30 – 16:30	Point 5 de l'ordre du jour : Améliorer la mise en œuvre du programme intégré de surveillance et d'évaluation de la mer et du littoral méditerranéens (suite)	UNEP/MED WG.595/5 UNEP/MED WG.595/Inf.4
16:30 – 16:45	Point 6 de l'ordre du jour : Questions diverses	
16:45 – 17:30	Point 7 de l'ordre du jour : Conclusions et recommandations	
17:30	Point 8 de l'ordre du jour : Clôture de la réunion	